

# Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - JUIN 2023

ZOOM SUR...

## Sécheresse en vue : l'eau à Pailharès

Certes, Pailharès a vu tomber de la pluie tout au long du mois de mai mais malheureusement ces quelques précipitations ne sont pas forcément suffisantes pour atténuer le déficit de précipitation global.

En effet, la saison de recharge des nappes phréatiques s'effectue de septembre à mars seulement. Passé cette période, la végétation récupère la pluie pour pousser et l'eau pénètre difficilement dans les sols.

À cause de la baisse de débit dans le Doux, depuis le début du printemps, le bassin versant du Doux, dont fait partie Pailharès, a été classé au niveau ALERTE par la préfecture de l'Ardèche. Ce niveau d'alerte entraîne une limitation des usages de l'eau, notamment :

- hormis un premier remplissage autorisé pour les piscines nouvellement construites, le remplissage complet des piscines est interdit et le remplissage complémentaire est autorisé de 20h à 9h seulement ;
- le lavage des voitures est interdit ;
- l'arrosage des pelouses et espaces

verts, y compris privé, est autorisé les lundi, mercredi et vendredi de 20h à 9h.

Si au cours de l'été, comme cela a été le cas l'année dernière, le classement passe au niveau ALERTE RENFORCÉE, alors les restrictions suivantes s'ajouteront :

- l'arrosage des jardins potagers sera autorisé uniquement de 19h à 22h trois jours par semaine (mercredi, vendredi, dimanche) ;

- l'arrosage des pelouses et espaces verts sera interdit, sauf pour arbres et arbustes plantés depuis moins de deux ans, pour lesquels il sera autorisé trois jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi) entre 20h et 9h.

Ces restrictions sont particulièrement importantes à respecter si votre maison est raccordée à l'eau de la commune. En effet, le remplissage d'une piscine, par exemple, engendre une baisse de niveau sensible du réservoir de la commune ce qui gêne les autres utilisateurs. Mais ces restrictions s'imposent également si vous disposez d'une source privée car l'objectif est d'augmenter le débit des cours d'eau. Toute économie d'usage qui permettrait à l'eau de rejoindre

la Daronne et le Doux au lieu d'être utilisée est la bienvenue.

Tout au long de la saison, vous pouvez consulter le site de la préfecture pour vous renseigner sur le niveau d'alerte sécheresse en cours et les mesures de restriction d'eau associées.

Par ailleurs, Arche Agglo mène actuellement une étude pour analyser l'état du réseau et mesurer la capacité des sources du village. La communauté de commune, qui gère désormais tout ce qui a trait à la distribution de l'eau courante, tirera ensuite des conclusions de ces observations et, en association étroite avec la commune, commencera une réflexion concernant les prochains travaux à effectuer, notamment comment raccorder au réseau d'eau communal les maisons qui ne le sont pas encore. Plus d'informations à venir sur ce sujet à l'automne.

Dernièrement, Arche Agglo a déjà effectué des travaux de réfection sur le tuyau de sortie du réservoir de Baud qui était rongé par le temps. Pendant 2 semaines, le village a été alimenté en direct par la source de Baud, sans réserve.

## PRATIQUE

Contacteur la mairie :

04 75 06 00 65

mairie@pailhares.fr

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi

de 8h à 12h

l'après-midi sur demande

Permanence de Mme la Maire :

vendredi de 8h30 à 12h

samedi sur demande

Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr

VIE DU VILLAGE

## Repas des Genêts d'Or

Vendredi 21 avril dernier, le club des Genêts d'Or invitait ses membres à partager un bon repas afin de les remercier pour leur participation active tout au long de l'année et particulièrement lors de l'organisation du grand concours de belote fin février.

Le club accueillait aussi trois nouvelles personnes venues rejoindre l'équipe. L'après-midi s'est terminée dans la bonne humeur autour des tapis de cartes.





Ci-dessus Anne Schmitt, maire de Pailharès, avec Guy Blanchard, conseiller municipal, devant le monument aux morts du village lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 2023.

#### BON À SAVOIR

## Aide à l'achat d'un vélo électrique

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière de l'État.

Le montant du bonus dépend des caractéristiques du vélo et varie de 150€ à 2000€ en fonction des ressources et du type de vélo.

Pour profiter de cette aide, il faut également fournir les pièces justificatives suivantes : copie de la facture d'achat du vélo, pièce d'identité, justificatif de domicile, RIB, et avis d'imposition de l'année précédant l'achat (par exemple, pour un paiement effectué en 2023, il faut l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021).

Votre demande doit être déposée sur le site [primealaconversion.gouv.fr](https://primealaconversion.gouv.fr) dans les six mois suivant l'achat du vélo.

## EN BREF

**Cartes postales** Des cartes postales de Pailharès seront bientôt disponibles à la vente en mairie et à l'Agence Postale.

#### BON À SAVOIR

## Boîte à livres

Une boîte à livres est à votre disposition dans l'abribus en face de l'Agence Postale. Chacun peut y prendre un livre librement et gratuitement, puis après l'avoir lu, le reposer dans la boîte ou dans n'importe quel lieu, du moment qu'il trouve un lecteur.

La boîte est gérée par la bibliothèque, mais chacun peut également y déposer des livres à donner, pourvu qu'ils soient dans un état correct.



## AGENDA

#### TOUS LES JEUDIS

### Club d'échecs

#### Salle Billon - 20h

Ouvert à tous niveaux. Contacter Mellyss au 06 31 37 36 29 pour plus d'infos.

#### VENDREDIS 2 ET 16 JUIN 2023

### Soirées jeu de société

#### Salle Billon - 19h

Ouvertes à toutes et tous. Organisées par l'association Monluc.

#### MERCREDI 21 JUIN 2023

### Soirée contes

#### Salle Billon - 17h

Vivre au bord du Doux, vivre avec le Doux : c'était comment quand vous étiez petit ? Venez échanger et raconter vos souvenirs et anecdotes liés au Doux et ses affluents (Duzon, Daronne...). Entrée libre pour les grands et les petits. Plus d'information au 06 64 39 94 97.

#### SAMEDI 24 JUIN 2023

### Concours de pétanque

#### Terrain Meillat - de 13h30 à 23h

12€ la doublette. Hot-dogs et sandwiches. Organisé par le Foyer des jeunes. Infos : 06 08 51 85 51 ou [theo.reboulet@hotmail.fr](mailto:theo.reboulet@hotmail.fr).

#### VENDREDI 30 JUIN 2023

### Conseil municipal

#### Salle du Conseil - 20h

L'ordre du jour sera mis en ligne sur [pailhares.fr](https://pailhares.fr) quelques jours avant.

#### SAMEDI 1 JUILLET 2023

### Apéro du village

#### Terrain Meillat - 18h30

Venez nombreux prendre un verre avec l'équipe de la mairie. Tous les habitants de Pailharès sont les bienvenus, que vous soyez nouvel arrivant sur la commune ou Pailherou de longue date, pour faire des rencontres dans une ambiance conviviale. La mairie se charge des boissons, venez avec quelque chose à grignoter.

Enfin, Arche Agglo propose également une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique d'un montant de 10% du prix du vélo, plafonnée à 150€, pour tout achat d'un vélo de moins de 4000€, sans conditions de revenu.

Seule condition pour bénéficier de cette aide, acheter son vélo dans l'un des 6 vélocistes partenaires du territoire. Cette aide est cumulable avec les autres dispositifs d'Etat ou départementaux.

Toutes les conditions et les infos pour déposer son dossier se trouve sur [archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/velos](https://archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/velos).